



1/ L'agent privilégie des plantes vivaces issues, soit de la production interne, soit d'horticulteurs locaux, et compose des massifs équilibrés dans les lieux stratégiques de la commune. 2/ Les particuliers ouvrent leurs jardins sur l'espace public en supprimant leurs haies et sont invités à végétaliser leurs pieds de façade. Leurs jardins participent ainsi de plus en plus à embellir la commune.

Ayen : les clés de la réussite !

Avec ses trois fleurs au compteur, la petite commune d'Ayen en Corrèze a tout d'une grande en matière de gestion de ses espaces verts. Mais l'accession à ce niveau du concours ne s'est pas fait sans difficultés... Après avoir essuyé quelques revers, l'équipe municipale et la responsable technique ont redoublé d'efforts et d'astuces pour, avec peu de moyens, aménager et embellir durablement leur cadre de vie.

Pour cette commune de 740 habitants, la portée touristique du label Villes et Villages Fleuris a donné une véritable impulsion à l'aménagement des espaces verts. Alors que la destination de vacances manquait de visibilité, la labellisation s'affirmait comme un gage de qualité et un moyen de redynamiser la collectivité. Motivée par ce challenge, Fanny David, seul agent à temps plein en charge des espaces

verts, a assuré le fleurissement pour, en 5 ans, voir sa commune récompensée d'une première fleur. Mais maintenir cette qualité s'est avéré difficile : "après la première fleur, nous avons tenté de mettre en place une politique de fleurissement plus durable pour gérer les 11 000 m² d'espaces verts. En passant au zéro phyto, il a été compliqué de conserver le même niveau de fleurissement sans négliger l'entretien de certains espaces

et c'est ce qui nous a valu l'avertissement" explique Fanny David. Un signal d'alarme qui a incité la Commune à remettre en question ses pratiques et à raisonner davantage sa démarche de fleurissement. Et très vite, les bénéfices se font sentir : rapidement prix régional développement durable (2010), elle accède à la deuxième fleur en 2012 puis à la troisième fleur en 2015.

Marquer le pas avec le développement durable

Après des débuts difficiles, la commune décide de poursuivre la suppression des produits chimiques tout en faisant évoluer ses pratiques. En participant aux visites organisées par le CRT et aux formations du CNFPT, l'agent a trouvé des pistes pour améliorer ses pratiques. Petit à petit, une gestion différenciée se met en place avec un passage de la brosse mécanique sur les surfaces en pavés du centre

bourg et la tonte des stabilisés qu'elle laisse s'enherber sur certains trottoirs moins stratégiques. "Il nous a fallu défendre ces nouveaux modes de gestion en sensibilisant les habitants. Après communication dans le bulletin municipal, nous avons animé un café débat sur le sujet ainsi qu'une réunion d'information" détaille Jérôme Perdrix, adjoint au maire. Des actions qui portent leurs fruits puisque, chargés d'entretenir leurs pieds de façades, les habitants commencent à semer des annuelles et acceptent une flore spontanée qui embellit, elle aussi, la commune ; Valérianes, roses trémières, giroflées, érigoëns... ces plantes représenteraient 20 % du fleurissement communal. Du côté des plantations, la palette végétale a été simplifiée pour faciliter la gestion et les 260 m² de massifs sont désormais positionnés dans des lieux clés. L'utilisation de plantes vivaces multipliées en serre (30 % du fleurissement) et l'achat aux

LA PROGRESSION EN QUELQUES CHIFFRES

- 740 habitants
- 11 000 m² dont 260 m² de massifs
- 160 arbres
- 1 ETP communal + 1 contrat d'apprentissage
- budget investissement : 1 600 € HT dont 700 € HT d'achat local
- 1 fleur en 2006
- avertissement en 2008
- prix régional développement durable 2010
- prix d'excellence des écoles fleuries 2011
- deux fleurs 2012
- trois fleurs 2015

LES ASTUCES D'AYEN

La progression de cette petite commune malgré un budget et des effectifs réduits en deux axes :

Saisir les opportunités de son territoire :

- récupération des matériaux issus des chantiers ;
- association avec les centres de formation ;
- travail avec les acteurs locaux.

Sensibiliser et former pour progresser ensemble

- des animations, café-débats ;
- des journées techniques ;
- des espaces verts partagés ;
- l'appui des démarches participatives des habitants

les habitants se sont appropriés. Car cette valeur participative est importante à Ayen. La construction d'un jardin pédagogique, destiné aux élèves de l'école, a mobilisé les riverains, venus prêtés main forte à la construction en fournissant des végétaux. Ce chantier de 200 m² n'a ainsi coûté que 125 € HT, grâce à la réutilisation des matériaux d'un bâtiment proche en démolition. Une astuce nécessaire au regard du budget d'investissement limité de cette petite commune (1 600 € HT). Ce projet en cœur de ville bénéficie à tous les habitants. "A mesure que le fleurissement communal progresse, nous remarquons un effet d'entraînement de la population. Certains habitants ont ouvert leurs jardins sur la rue en arrachant leurs haies de thuya, remplacés par des haies basses et fleuries qui laissent entrevoir leurs jardins et participent à l'embellissement de la commune" assure Jérôme Perdrix. Appuyé par la commune

qui leur fournit des plantes, un hameau a mené une opération de fleurissement particulière en réutilisant leurs tonneaux en bois comme jardinières ; un fleurissement sur la rue, qui s'inscrit en cohérence avec les massifs de la ville. Par ailleurs, malgré ses effectifs réduits, Ayen peut compter sur le soutien d'une association locale 'les amis de l'arboretum' qui fournit son expertise dans la gestion du patrimoine arboré communal (près de 160 arbres). Très dynamique, la commune consacre cette année 2016 à la thématique du jardin. 'Lecture au jardin', café débat sur les abeilles, ateliers sur la taille des arbustes ou l'écoute des oiseaux... De nombreuses animations sont destinées aux particuliers mais aussi aux techniciens avec une journée 'embellir durablement sa commune' organisée par l'association 'notre village' qui a réuni une centaine d'agents techniques. De quoi faire évoluer tout un territoire !

3/ L'opération de plantation des tonneaux avec les végétaux, fournis par la commune, anime un hameau au patrimoine remarquable de la commune dans un fleurissement harmonieux.

producteurs locaux (distance inférieure à 15 km) a également permis de fleurir à moindre coût en diminuant les frais de transports et d'achats. Pour renforcer les économies d'énergie, la commune a fait le choix de ne plus utiliser d'eau potable pour l'arrosage de ses massifs. Récupération des eaux de pluies et vivaces moins gourmandes en eau ont rendu possible cette initiative. Mais c'est aussi un bénéfice imputable au paillage des massifs. Les producteurs locaux de noix qui n'ont pas d'utilité des coquilles fournissent gratuitement de quoi pailler certains massifs. En parallèle, la commune a investi dans un broyeur qui lui permet de recycler ses déchets de taille. Des actions 100 % durables !

Faire participer tout un territoire

En partenariat avec le lycée horticole de Voutezac les agents municipaux aménagent avec des élèves, plusieurs espaces de la commune. Une collaboration précieuse qui permet aux élèves de s'exercer et aux agents d'avoir du soutien dans leurs chantiers. Sur la résidence intergénérationnelle, un jardin paysager a été travaillé en privilégiant des essences rustiques avec pour objectif de valoriser une haie fleurie toute l'année. De même, plusieurs lavoirs ont été réhabilités pour agrémenter un verger partagé. Une manière de valoriser le patrimoine de la commune tout en apportant une valeur sociale à ce lieu que

LES TULIPES DE FRANCE
Spécialiste bulbes à fleurs depuis 1932

- Riche gamme de bulbes, rhizomes et tubercules,
- Assortiments composés,
- Location planteuses à bulbes

www.tulipesdefrance.fr

NOUVEAU CATALOGUE
Automne 2016
Printemps 2017

Centre horticole Floriloire
49130 Les Ponts de Cé
Tél 02 41 66 94 47
contact@tulipesdefrance.fr